

<https://leger.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article476>



# Qu'est-ce que le CAP : agent accompagnant au grand âge ?

- NOS FORMATIONS - CAP Agent Accompagnant au Grand Age (2AGA) -

Date de mise en ligne : mercredi 15 octobre 2025

---

Copyright © Lycée Fernand Léger - Tous droits réservés

---

## Qu'est-ce que le CAP : agent accompagnant au grand âge ?

---

Ce CAP forme à accompagner des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne au sein de structures sociales ou médico-sociales.

Les élèves apprennent à assurer la mise en place et le service des repas, à entretenir les espaces de vie collectifs et à entretenir le linge. De même, ils sont formés à l'entretien de la sphère privée des résidents (remise en ordre, nettoyage, gestion des déchets, personnalisation de la chambre). Ils sont préparés à appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, et à respecter les protocoles mis en place par les établissements.

Les futurs professionnels acquièrent également les compétences nécessaires pour accompagner les personnes dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et sociale, en fonction de leurs capacités et de leur projet personnalisé. Ils apprennent notamment à aider les personnes à se déplacer, à prendre leur repas, ou à s'habiller. Leurs connaissances des différentes pathologies des personnes âgées les rendent capables de repérer et de transmettre des signes liés à des problèmes de santé ou de douleur inhabituels, en fonction des procédures de l'établissement. Enfin, ils sont préparés à adopter une attitude professionnelle adaptée, dans le respect de l'intimité des personnes et de leurs croyances.

+ d'information sur le site de l'ONISEP :

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/cap-agent-accompagnant-au-grand-age>